

Federal Court of Appeal



CANADA

Cour d'appel fédérale

June 4, 2011

**NOTICE TO THE PARTIES AND THE
PROFESSION**

**Federal Court of Appeal Proceedings
During Postal Strike**

Federal Court of Appeal proceedings shall continue as scheduled during the postal strike. The *Federal Courts Rules* and the time-lines under the Rules continue to be applied.

Parties should consider alternate means of serving and filing documents according to the Rules.

Any matters arising in a proceeding due to the postal strike, including requests for extension of time, should be brought by motion to the Court (Rules 358 and following).

Le 4 juin 2011

**AVIS AUX PARTIES ET À LA
COMMUNAUTÉ JURIDIQUE**

**Les instances de la Cour d'appel fédérale
durant la grève des Postes**

Les instances dont l'audition est déjà au rôle devant la Cour d'appel fédérale se tiendront, tel que prévu, durant la grève des Postes. Les *Règles des Cours* fédérales et les délais continueront à être appliqués.

Les parties devront considérer la meilleure façon pour signifier et déposer leurs documents, conformément aux règles.

Toute question soulevée, en raison de la grève des Postes, telle une demande de prorogation de délai, devra être déposée sous forme de requête (règles 358 et suivantes).

« Pierre Blais »

Chief Justice /
Juge en chef